OPAD – ASSOCIATION DES SENIORS DIJONNAIS

RNA W212001114

SIREN : 433 739 497

Cour Du Caron

21000 DIJON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU *28 NOVEMBRE 2024*

Le 28 novembre 2024 à 14h, les membres de l'Association dénommée OPAD se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la Bibliothèque Colette (21000 DIJON) sur convocation de sa Présidente, effectuée par courriel conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres de l'Association présents et les mandataires des membres représentés en entrant en séance.

Celle-ci est certifiée exacte et sincère par les membres du Bureau de l'assemblée permet de constater que les membres présents et représentés sont au nombre de **143**.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- la feuille de présence certifiée sincère et exacte ;
- un exemplaire des statuts et du règlement intérieur de l'Association ;
- les rapports financiers et de gestion établis par le Conseil d'Administration ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- les pouvoirs de membres représentés ;

La présidente présente les différents membres de l'équipe de collaborateurs de l'OPAD, ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

- Madame Christiane GINDRE, Vice-présidente,
- Madame la Trésorière Elisabeth LECLAND assistée du trésorier-adjoint Monsieur Alain PELLETIER,
- Monsieur le secrétaire, Gilles BAUDRY.
- Madame Annie BARTHELEMY, Monsieur Jean-Jacques SUBRENAT et Monsieur Robert FERACHOGLOU personnalités qualifiées de l'Association,
- Monsieur Florent FOUQUE et Madame Rachel AWOUNOU membres de droit,

Sont également présents :

- Monsieur Benoit PARIS, expert-comptable représentant le cabinet CAPEC,
- Madame Juliette VUILLAUME, représentant Monsieur Philippe FERNANDES, Commissaire aux comptes du cabinet ECA.

Madame Christine CHARTON, le Pr. Pierre JOUANNY et Monsieur Antoine HOAREAU sont excusés.

L'ensemble des documents présentés lors de toutes les prochaines rubriques est dans le diaporama ci-dessous, qui synthétise tous les éléments de la situation de l'OPAD :

PPT AG 28_11_2024.ppsx

Les points forts et additionnels sont présentés dans les paragraphes suivants :

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2023

Conformément aux statuts de l'Association, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2023 a été mis à disposition dans les locaux de l'OPAD, sur le site internet et également à l'accueil de la bibliothèque Colette où se déroule ce jour notre assemblée du 28 novembre 2024.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	**143**	**CONTRE : 0**		**ABSTENTION : 0**	

est:

X	**ADOPTÉE**		REJETÉE

II. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2024

La Présidente propose que l'assemblée statue sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 28 Novembre 2023
2. Approbation de l'ordre du jour de l'AG du 28 Novembre 2024
3. Fin de mandat de deux membres du Conseil d'administration
4. Approbation des rapports moral, d'activités et financier
5. Certification des comptes et des conventions réglementées par le commissaire aux comptes Mme Vuillaume
6. Approbation des comptes et des conventions réglementées par l'Assemblée Générale
7. Quitus aux administrateurs, Présidente et Trésorière
8. Elections
9. Perspectives
10. Résultat des élections
11. Questions diverses

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	**143**	**CONTRE : 0**		**ABSTENTION : 0**	

est:

X	**ADOPTÉE**		REJETÉE

III. FIN DE MANDAT DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de deux membres du conseil d'administration arrive à échéance. Il s'agit de :

Madame Elisabeth LECLAND, Trésorière,
Monsieur Gilles BAUDRY, Secrétaire,

Madame Elisabeth LECLAND se représente, tandis que Monsieur Gilles BAUDRY ne se représente pas.

La candidature de Monsieur Robert FERACHOGLOU, en tant que personnalitée qualifiée, a été validée à l'unanimité lors du conseil d'administration du 8 novembre 2024, sans objection.

IV. APPROBATION DES RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITÉS ET FINANCIER

La Présidente prend la parole afin de présenter le rapport moral de la période du 1er Septembre 2023 au 31 août 2024. L'OPAD se distingue par sept axes de développement : l'offre, la politique sociale, les investissements, le bénévolat, l'intergénérationnel, le rayonnement de l'OPAD et les partenariats.

L'offre
Le pôle culture propose 37 activités sur 51 créneaux, 17 conférences (1 610 inscriptions) et un agenda culturel avec 1 171 inscriptions. Le programme *Culture & Vous* a organisé 32 sorties (1 151 inscriptions).
Le pôle sport offre 35 activités sur 85 créneaux (2 628 inscriptions) et un séjour annuel de randonnée, avec 19 participants. Les programmes de vacances ont totalisé 397 inscriptions.

La politique sociale
L'OPAD propose trois niveaux de tarification : de base, -30%, et -50%, bénéficiant à 191 adhérents (aide de 17 988 €). Le fonds social, géré par Christiane Gindre, a aidé 11 adhérents pour 611 €. L'OPAD renforce sa présence dans les quartiers prioritaires comme Fontaine d'Ouche et les Grésilles.

Les investissements
L'OPAD a amélioré l'accueil avec la rénovation du pré-accueil et des bureaux. Les salles d'activités à la Chaudronnerie et à Tillot ont été optimisées. L'acquisition du logiciel GoAsso facilitera les inscriptions et le développement de l'offre en ligne.

Le bénévolat
108 bénévoles œuvrent dans différents domaines. Un comité de pilotage, mis en place en mai 2023, a recensé les bénévoles, créé une charte et des fiches de mission, et organisé des formations et des moments de convivialité.

L'intergénérationnel
L'OPAD accueille des alternants, des volontaires en service civique, des stagiaires, et développe des partenariats avec des écoles. Les ateliers marionnettes et contes ont touché 2 300 enfants, renforçant les échanges intergénérationnels.

Le rayonnement de l'OPAD
L'OPAD participe à des campagnes nationales (Octobre Rose, Semaine Bleue) et locales (Grand Déj, Vœux du Maire). Elle développe également des échanges internationaux avec York et Reggio Emilia à travers la Commission Internationale.

Les partenariats
L'OPAD renforce ses partenariats avec des institutions locales, éducatives et financières. Des actions ont été menées lors d'événements comme le Téléthon et la Semaine Bleue. La newsletter *La Gazette* assure une visibilité continue des partenaires. L'OPAD a bénéficié de soutien lors d'appels à projet notamment pour le projet *Marche santé grands seniors* et pour les ateliers numériques.

Le nombre d'adhérents de l'OPAD a connu une augmentation significative, atteignant désormais 2 212 membres. Cette croissance s'accompagne d'une forte proportion de femmes, représentant 80 % des adhérents. Le panier moyen, indiquant le montant moyen des dépenses, est de 167 €, ce qui témoigne de l'engagement des adhérents dans les activités proposées par l'association. L'âge moyen des adhérents est de 73 ans.

En termes de répartition géographique, l'OPAD a constaté une augmentation notable de son implantation à Fontaine d'Ouche, un quartier de Dijon. Cette extension géographique s'est réalisée en coordination avec la Maison Phare, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des résidents de ce quartier prioritaire, tout en renforçant l'accessibilité des activités proposées par l'association pour un public plus large.

Pour ce qui est des ressources humaines, l'OPAD compte actuellement 9 permanents au sein de son équipe. Plusieurs changements ont eu lieu au cours de l'année pour renforcer et diversifier les compétences de l'association.

- **Responsable comptabilité** : Céline VALLAR a récemment pris la relève d'Anne AMBLARD.
- **Accueil** : Rachida KESKES, qui occupait la fonction d'assistante d'accueil et comptabilité, a été remplacée par Sarah HEMAIZIA.
- **Alternant en communication et management** : Thomas Marthinet poursuit son alternance au sein de l'OPAD depuis 3 ans. Cette collaboration fructueuse permet à l'association de bénéficier d'un soutien continu en matière de gestion de la communication, de stratégie et de gestion de projets tout en apportant à Thomas une expérience pratique précieuse dans son domaine d'étude.
- **Volontaire culturel Franco-Allemand** : Nilufar FARHATYAR a rejoint l'OPAD en tant que volontaire culturel Franco-Allemand pour l'année. Elle remplace Filimon DITTRICH, qui a précédemment occupé ce poste. Ce programme de volontariat intergénérationnel et international permet à l'association de renforcer ses projets culturels tout en favorisant les échanges franco-allemands, enrichissant ainsi les initiatives culturelles et de médiation proposées par l'OPAD.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	**143**	**CONTRE : 0**		**ABSTENTION : 0**	

est:

X	**ADOPTÉE**		REJETÉE

V. CERTIFICATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES MME VUILLAUME

Madame Elisabeth LECLAND présente les comptes annuels (période du 1er Septembre 2023 au 31 Août 2024) :

Recettes :

- Cotisations : 48 686 €
- Subventions publique : 443 312€, dont 415 000€ du CCAS
- Prestations de service : 467 729€, dont 366 188€ d'activités
- Autres : 48 317€

TOTAL : 1 013 492€

Dépenses :

- Frais de structure : 216 826€
- Masse salariale : 472 281€
- Frais liés aux activités : 268 328€
- Charges exceptionnelles : 1263€

TOTAL : 960 824€

-

⇨ **Résultat : l'exercice est bénéficiaire de: 52 667€**

Monsieur Benoit PARIS, expert-comptable représentant le cabinet CAPEC, fait le bilan financier, prenant en compte les années précédentes :
Il confirme les chiffres de cet exercice (période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024).
Compte tenu de la situation au 1er Septembre 2023 et du dernier exercice, la situation financière de l'OPAD au 31 août 2024 est la suivante :

- Actif : 1 289 882 €, dont 1 166 152 € de trésorerie
- Passif : 1 289 882 €, dont 614 743 € de fonds propres.

Au vu de ces résultats, l'OPAD dispose de :

- Un fond de roulement de : 667 271€
- Un excédent financier de : 798 880€
- Une trésorerie de : 1 166 151€

Compte tenu de ces résultats, l'OPAD a une réserve financière de l'ordre de 7 mois de trésorerie, ce qui sécurise sa situation. Donc, une situation financière saine.
Madame Juliette VUILLAUME, représentant Monsieur Philippe FERNANDES, Commissaire aux comptes du cabinet ECA, certifie ces résultats.

VI. APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Approbation de l'ensemble des résultats précédents, et de la politique générale de l'OPAD.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	**143**	**CONTRE : 0**		**ABSTENTION : 0**	

est:

X	**ADOPTÉE**		REJETÉE

VII. QUITUS A LA PRÉSIDENTE, TRÉSORIÈRE ET AUX ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale donne quitus à la Présidente, Trésorière et aux Administrateurs pour l'exercice du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	**143**	**CONTRE : 0**		**ABSTENTION : 0**	

est:

X	**ADOPTÉE**		REJETÉE

VIII. ELECTIONS

Un poste à pourvoir : celui de Madame Elisabeth LECLAND, qui se représente.
Pas d'autre candidat.

IX. PERSPECTIVES

En termes de perspectives, l'OPAD s'engage à poursuivre et approfondir ses sept axes de développement pour continuer à répondre aux besoins des seniors et renforcer son impact au sein de la communauté.

La saison 2024/2025 revêt une importance particulière pour l'OPAD, car elle marque le cinquantième anniversaire de l'association. Cet événement majeur sera célébré le 13 mars 2025, au Palais des Congrès.

De nombreuses activités ont déjà été prévu dans ce cadre exceptionnel :

- Conférence surréalisme (28 novembre 2024)
- Conférence écologie (7 février 2025)
- Histoire des retraites (17 avril 2025)

X. RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Election de Madame Elisabeth LECLAND :

- Votants : 130
- Dont 38 procurations
- Madame Elisabeth LECLAND : 124 voix
- Contre : 2 voix (la mention "NON" était notée au stylo sur le bulletin)
- Abstentions : 4 voix

Madame Elisabeth LECLAND est élue.

XI. OBSERVATIONS OU QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses : elles doivent être posées à l'OPAD deux semaines avant l'AG, aucune question n'a été posée.

Une question lors de la séance : précisions sur le Tango des aînés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 Heures.

La Présidente de séance
Lydie PFANDER-MENY

Le secrétaire de séance
Gilles BAUDRY